



Safety chez Swisscom

Ergonomie "Exigences générales"

© SiBe Safety Swisscom Konzern



Safety chez Swisscom

Ergonomie "Exigences générales"



Loi sur le travail, Ordonnance 3 (OLT3), art. 23 "Postes de travail: Exigences générales"

"Les postes de travail, les appareils et les moyens auxiliaires doivent être conçus et aménagés conformément aux principes de l'ergonomie. L'employeur et les travailleurs veilleront à ce qu'ils soient utilisés de manière appropriée"

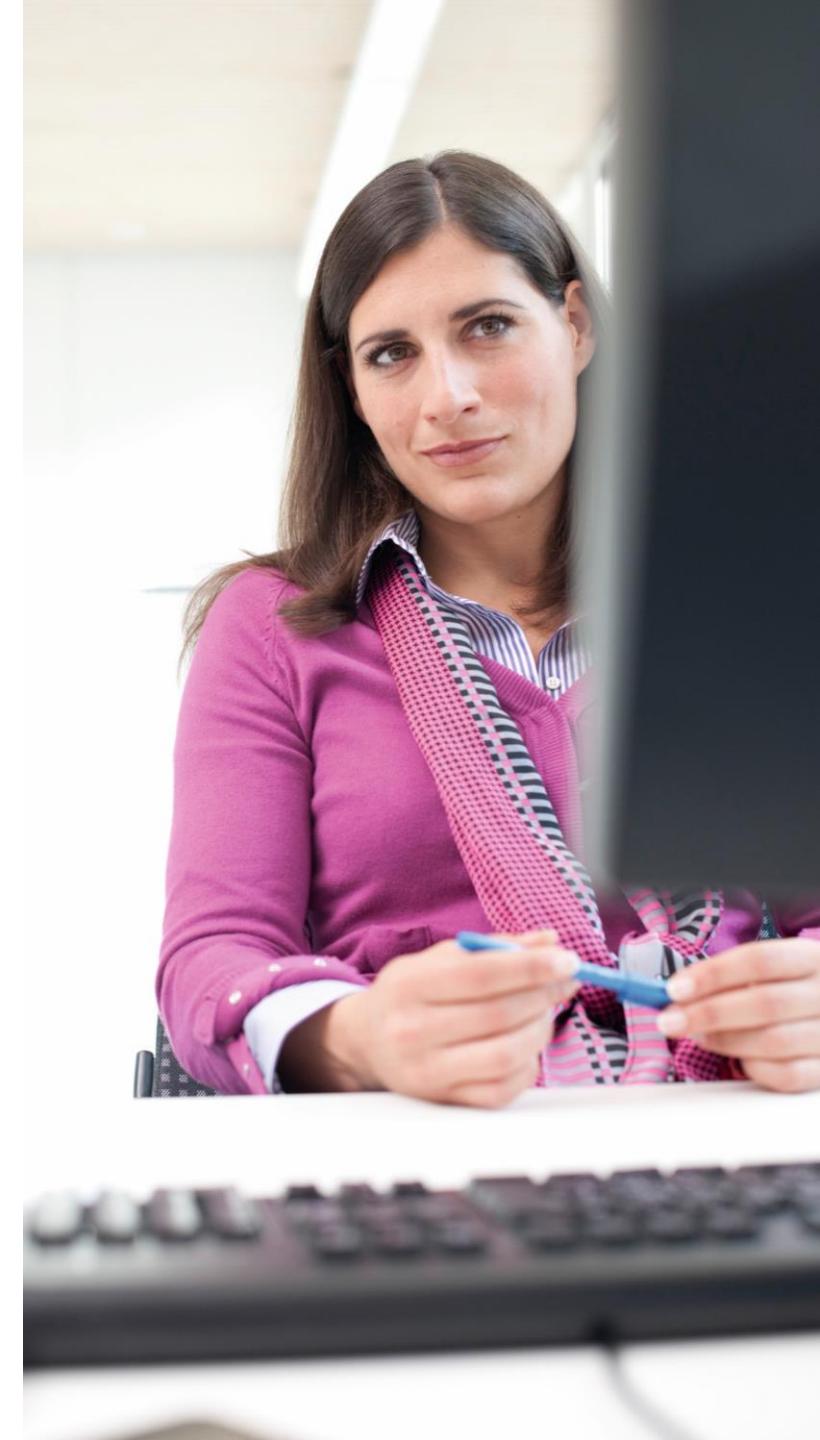
- Réf.: Suva 66128 "Appréciation des contraintes physiques au poste de travail"

L'ergonomie – qu'est-ce que c'est ? Du grec:

- **ergon** = travail (activité pour atteindre un objectif) et
- **nomos** = règle, loi

*"L'ergonomie traite de l'**adaptation des conditions de travail aux capacités et caractéristiques de la personne active**, et des capacités d'adaptation de cette personne à sa fonction"*

Des postes de travail et un travail adaptés à l'homme ont en effet une influence positive sur la motivation et le rendement des collaborateurs. Si l'ergonomie est correctement appliquée, elle contribue de manière significative à l'amélioration de la productivité.





Safety chez Swisscom

Ergonomie "Exigences particulières"

Loi sur le travail, Ord. 3 (OLL3), art. 24 "Postes de travail: exigences particulières"

- ¹ L'**espace libre** autour des postes de travail doit être suffisant pour permettre aux travailleurs de **se mouvoir librement** durant leurs activités
- ³ Les postes de travail doivent être aménagés de manière à permettre aux travailleurs de travailler, si possible, **assis ou alternativement assis et debout**. Les personnes devant travailler debout disposeront de sièges qu'elles pourront utiliser de temps à autre.
- ⁵ Les travailleurs doivent pouvoir bénéficier de la **vue sur l'extérieur** depuis leur poste de travail permanent. Dans les locaux sans fenêtres en façade, l'aménagement de postes de travail permanents n'est autorisé que si des mesures particulières de construction ou d'organisation garantissent que les exigences en matière d'hygiène sont globalement respectées.

